



# LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du lundi 5 mai 2025  
19h – 21h

Lieu : Maison Citoyenne de la Naspe

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION MENSUELLE

### PARTICIPANT·E·S

**BARTHES Laetitia**

**CLERC Christian**

**DIDON Vincent**

**LABBÉ Ségolène**  
*Adjointe à Mme le Maire  
déléguée à la Démocratie  
Locale et aux Comités de  
quartier*

### EXCUSÉ·E·S

**BESSARD Sandra**  
**COHEN TANUGI Isabelle**  
**ROUQUETTE Geneviève**  
**TRAVERSAZ Egan**

**CARSOULE Adeline**  
*Responsable de la Maison  
Citoyenne de la Naspe*

**COHEN Anne-Lise**  
*Chargée de coordination des  
Comités de quartier*

**DUMON Camille**

**TALLEC Leïla**

**BEYRET Jean-Bernard**  
**COUTELLE Thierry**  
**SAUNE Jean-Marc**

**CHUPEAU Laetitia**

**DE CANDIDO Jean-Pierre**

**ETCHEVERRY Arnaud**

**BONNET Catherine**  
**PLATS Nathalie**  
**TRAVERSAZ Sandrine**

### Ordre du jour

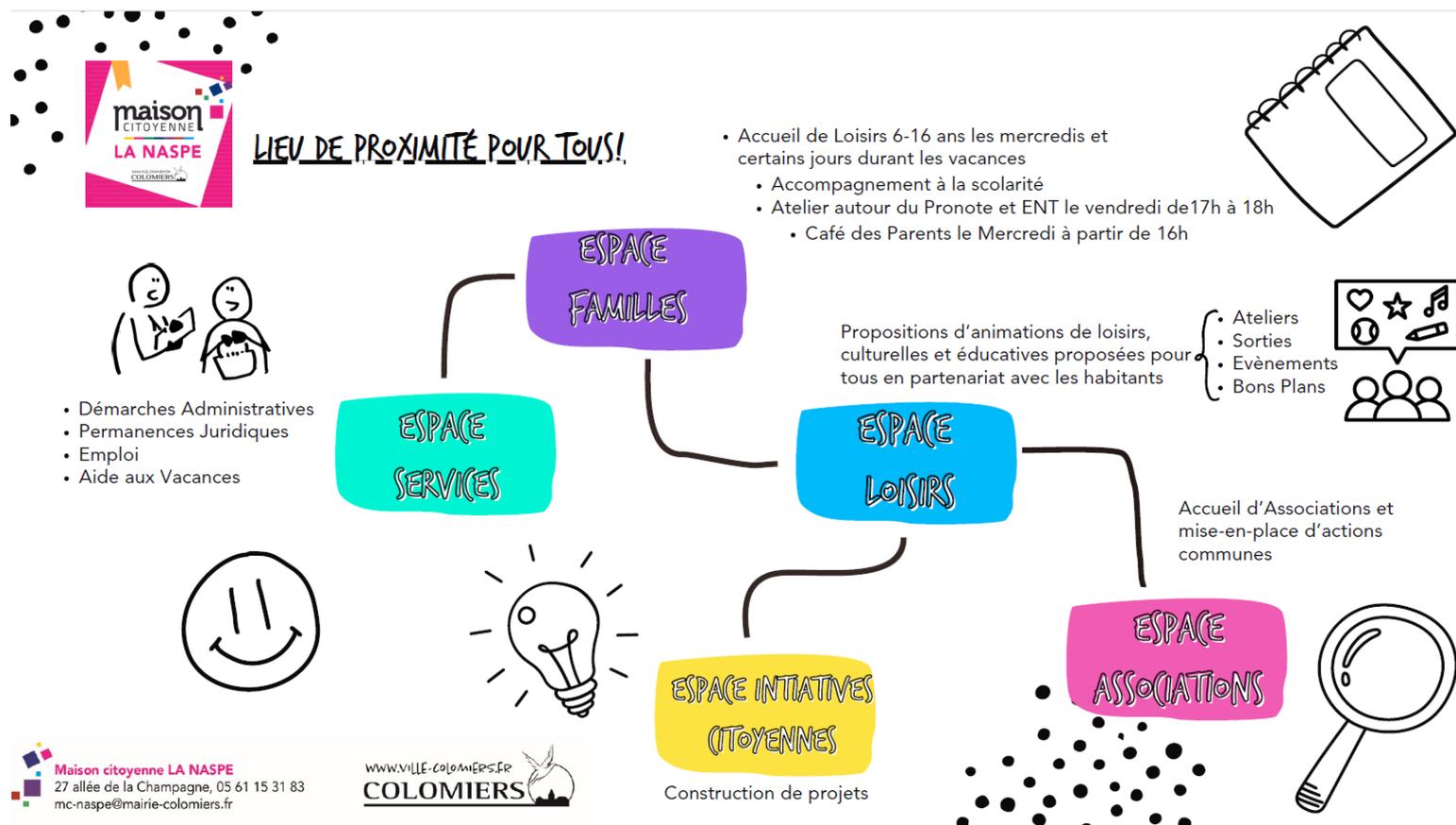
- Présentation de la Maison Citoyenne de la Naspe
- Actualités du Comité de quartier
- Organisation
- Agenda

Après avoir remercié l'ensemble des participantes et participants pour leur présence à cette réunion du Comité de quartier, A-L COHEN, Chargée de coordination des Comités de quartier au sein du Pôle Vie Citoyenne, annonce qu'elle assurera l'intérim afin d'accompagner le Comité dans ses activités, en attendant le recrutement du futur Correspondant de quartier.

## I. PRÉSENTATION DE LA MAISON CITOYENNE DE LA NASPE

A. CARSOULE, Responsable de la Maison Citoyenne de la Naspe, présente la Maison Citoyenne à l'horizon 2025. La Ville de Colomiers compte cinq centres sociaux, appelés Maisons Citoyennes, répartis sur l'ensemble du territoire. La Maison Citoyenne de la Naspe, inaugurée en 1989, est un centre social ouvert à toutes et tous, favorisant les rencontres et l'entraide. Son territoire d'influence est vaste. Il s'étend sur quatre secteurs (Naspe-Selery, Perget Est, Perget Ouest, et Garoussal) comprenant 13 104 habitants.

Dans le cadre du nouveau Contrat de projet 2024-2027, demandé par la Caisse d'Allocations Familiales, l'équipe de la Maison Citoyenne a réalisé un diagnostic de territoire. A. CARSOULE en présente les principaux éléments aux membres du Comité.



# En BREF...



## Analyse Démographique et Socio-Économique du territoire

**Population et Croissance** : 32,25% de la population toulousaine, avec une moyenne d'âge de 38 ans.

**Structure Familiale** : Forte présence de personnes seules et de familles monoparentales.

**Niveau d'Études** : Disparités significatives entre quartiers, avec Perget Est très diplômé et La Naspe plus varié.

**Économie et Revenus** : Revenu moyen supérieur à la moyenne nationale, mais mixité socio-économique marquée.

**Taux de Chômage** : Légère hausse à La Naspe, particulièrement chez les jeunes.

## Infrastructures, Logements et Services

**Quartier La Naspe** : Faible en commerces de proximité, mais riche en accès en soin comme le pôle santé.

**Quartier Perget** : Bien doté en infrastructures commerciales et éducatives.

**Transports** : Réseau de bus performant et infrastructures pour piétons et cyclistes, mais majorité des déplacements en voiture.



## Vie Sociale et Citoyenne

**Espaces de Rencontre** : Satisfaction générale des espaces de rencontre, mais besoin de bancs et points d'eau supplémentaires.

**Offre Culturelle et Sportive** : Insatisfaction sur l'offre culturelle, besoin de plus d'activités locales.

**Engagement Citoyen** : Faible participation des jeunes, nécessité de créer des espaces dédiés.



## Perceptions

**Vision des Acteurs Locaux** : Importance de la mixité sociale, mais précarité notable et manque de communication entre les acteurs.

**Maison Citoyenne** : Perçue comme un espace de ressources, mais nécessitant une meilleure communication et visibilité, un territoire d'intervention vaste qui peut-être un frein.



## Conclusion

Le diagnostic territorial de la Maison Citoyenne La Naspe met en lumière les besoins diversifiés des habitants. Les actions futures viseront à renforcer les liens sociaux, améliorer les infrastructures locales, et promouvoir une participation citoyenne active.

À partir de ce diagnostic, l'équipe de la Maison Citoyenne a défini plusieurs orientations pour la période 2025-2027 :

- ⇒ **L'accueil** : faire de la Maison Citoyenne un espace ouvert, propice aux rencontres et accessible à tous.
- ⇒ **La participation** : encourager les habitants à devenir acteurs de leur quartier et de leur ville.
- ⇒ **La gouvernance** : placer la collaboration au cœur du projet social.
- ⇒ **Le partenariat** : développer des approches transversales pour apporter des réponses adaptées aux besoins du territoire.

La Maison Citoyenne s'inscrit à la fois comme un projet autour de la famille et comme une animation globale de quartier, se positionnant comme un lieu-ressource, à la fois individuel et collectif.

Pour répondre aux objectifs fixés, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- ⇒ **20 juin : Fête de la Musique** – organisée sur la place de la Naspe, cet événement favorise la convivialité et la participation des habitants.
- ⇒ **Le "Repas du Mois"** – tous les deux mois, un repas est proposé aux usagers et aux habitants afin de renforcer les liens sociaux et le vivre-ensemble.
- ⇒ **Les "Escapades Bol d'Air"** – également bimensuelles, ces sorties permettent de découvrir différents lieux, offrant un temps d'évasion aux habitants.
- ⇒ **World Clean Up Day / Recyclage de vélos** – en partenariat avec ALTEAL, Tisséo Mobilités, la Maison du Vélo de Toulouse, le Club de Prévention, Cycle'R et 2P2R, la Maison Citoyenne organise une journée autour du vélo. Les "vélos-ventouses", abandonnés dans les locaux à vélos des résidences, sont collectés pour être soit réparés et redistribués, soit démontés pour recyclage. Cette année, une proposition est faite au Comité de quartier de s'associer à l'événement, en intégrant notamment le poids des métaux recyclés dans les résultats globaux du WCUD. Prochainement,

une réunion sera programmée pour lancer l'organisation de la manifestation autour du recyclage de vélos, prévue le 20 septembre.

- ⇒ **Le Réveillon des Maisons Citoyennes** – en décembre, une soirée festive est organisée au Hall Comminges par toutes les Maisons Citoyennes pour les Columérines et les Columérins.
- ⇒ **Journée des Droits de l'Enfant** – organisée en partenariat avec la crèche du territoire
- ⇒ **La Fête Citoyenne** – prévue en juin-juillet, elle réunit les Maisons Citoyennes
- ⇒ **Les Festivités de Fin d'année** – Cette année, le calendrier est particulièrement contraint en raison des vacances scolaires, ne laissant disponibles que deux week-ends : les 6-7 et 13-14 décembre. A. CARSOULE propose de s'associer au Comité de quartier pour organiser cet événement festif. Elle suggère de le programmer le **vendredi 5 décembre** en soirée, dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). Cela permettrait d'inviter à la fois les familles des enfants bénéficiaires du CLAS et les habitants du quartier. L'événement reste à concevoir et co-construire.

Par ailleurs, un collectif d'enfants (de 7-11 ans) baptisé « **Les Citoyens en Culottes Courtes** » s'est constitué. Réunis tous les 15 jours à la Maison Citoyenne, ces jeunes mènent des actions de sensibilisation citoyenne : repérage de besoins dans le quartier, opérations de nettoyage, et projets créatifs comme la future création d'un fanzine. A. CARSOULE précise que ce collectif constitue également un espace de débat et un véritable accompagnement vers l'autonomie. Les enfants y sont encouragés à élaborer leur propre programmation et à organiser leurs sorties, avec le soutien de l'équipe de la Maison Citoyenne. Il représente un véritable outil d'éducation à la citoyenneté, valorisant l'implication des plus jeunes dans la vie locale

Les membres se montrent intéressés par l'initiative du collectif « Les Citoyens en Culottes Courtes » et souhaitent s'y associer en vue de co-organiser une future Brigade Verte.

Dans sa démarche, la Maison Citoyenne associe de plus en plus activement les habitants et les usagers à la conception de ses actions. Elle organise régulièrement des temps de concertation avec ses partenaires et co-organisateurs afin de garantir la cohérence et la qualité de ses événements. Le Comité de quartier sera informé de ces réunions et invité à y prendre part.

Après avoir été informée du projet de Flâneries Culturelles porté par le Comité, A. CARSOULE en a fait part aux usagers. Un habitant, musicien et membre d'un duo guitares acoustiques, Lilith Song, s'est montré intéressé pour y participer. Les membres accueillent avec enthousiasme cette proposition pour laquelle A. CARSOULE sera la personne référente.

Le Club de Prévention pourrait également être un partenaire ressource pour cet événement. En effet, certains jeunes du quartier, musiciens, pourraient être intéressés par une participation à cette animation. A.-L. COHEN se chargera de les solliciter. → *En attente de réponse.*

La Maison Citoyenne édite une plaquette d'information intitulée « Proche de vous », destinée à présenter ses actions auprès des habitants. Celle-ci sera transmise par mail à l'ensemble des membres des Comités afin qu'ils puissent en prendre connaissance et la relayer au sein de leurs réseaux.

Il est convenu que la Maison Citoyenne soit régulièrement invitée à participer à l'une des réunions mensuelles du Comité de quartier, à raison d'une présence une fois par trimestre.

## II. ACTUALITÉS DU COMITÉ DE QUARTIER

---

### Les Flâneries Culturelles de l'Aussonnelle

S. LABBÉ, Adjointe à Mme le Maire, en charge des Comités de quartier et de la démocratie locale, informe les membres qu'à la suite de la réunion du 9 avril dernier, elle a pu présenter les projets du Comité de quartier au Cabinet de Mme le Maire.

La date de la manifestation est actée au **14 septembre prochain**.

Reste à faire :

- ⇒ Etablir la programmation → *La date du 24 mai a été retenue comme échéance pour obtenir des réponses définitives de l'ensemble des contacts sollicités.*
- ⇒ Demander des devis aux musiciens qui souhaitent être rémunéré
- ⇒ Dès que les intervenants sont identifiés, prévoir une date de réunion partenaires → *25 juin ?*
- ⇒ Voir si le Pôle Alimentation de la Ville peut fournir les collations –fruits, cake, eau-
- ⇒ Le Comité souhaite élaborer un règlement à l'attention des intervenants, afin de formaliser leur engagement bénévole et de prévoir les modalités en cas d'annulation de l'événement, notamment pour des raisons météorologiques. → *Un contrat d'engagement bénévole, similaire à celui utilisé pour les bénévoles de l'Accompagnement à la Scolarité, pourrait être retenu.*
- ⇒ Se renseigner sur les droits SACEM → *Des droits SACEM peuvent être à prévoir, même si l'événement est gratuit et fait intervenir des artistes amateurs. En effet, dès lors que des œuvres musicales issues du répertoire protégé de la SACEM sont diffusées, une déclaration est obligatoire et peut entraîner le paiement de droits d'auteur. En revanche, si les artistes interprètent uniquement leurs propres compositions non déposées, ou des œuvres relevant du domaine public, aucun droit n'est dû. Il est toutefois recommandé, par mesure de précaution, d'en informer la SACEM. Afin d'éviter tout désagrément, il est conseillé d'effectuer une déclaration préalable auprès de la SACEM, pour que la situation puisse être examinée en amont. Cette démarche sera prise en charge conjointement par le Pôle Vie Citoyenne et le Pôle Culture.*
- ⇒ Définir les besoins en matériel logistique

Contacts pris :

- ⇒ Les Arpalhands
- ⇒ Le Conservatoire Municipal → *Contact pris avec le Conservatoire Municipal, en attente de confirmation*
- ⇒ Le Petit Théâtre
- ⇒ Didier LAHAYE (conteur)
- ⇒ Denak Bat
- ⇒ Variety Band
- ⇒ Slimane
- ⇒ Mission Locale –séquence de slameurs-
- ⇒ 2 musiciens

Il est prévu de contacter de nouveaux prestataires.

**Dimanche 18 mai**, les membres se réuniront sur site pour effectuer un repérage le long de l'Aussonnelle et déterminer le nombre d'escaliers envisageables sur le parcours.

Un premier support de communication sera élaboré par le Pôle Vie Citoyenne afin de diffuser rapidement l'information relative à cette manifestation, notamment en vue du stand prévu au marché de plein vent du 24 mai. Ce support reste provisoire, une version graphique définitive sera ensuite réalisée par le service Communication de la Ville.

**COMITÉ  
— DE QUARTIER**  
**Les Hauts  
de Colomiers**

*Flâneries Culturelles  
de*

**L'AUSSONNELLE**

*Balade-Concert-Goûter*

**DIMANCHE 14 SEPTEMBRE  
DE 15H À 17H30**

**Lieu de rendez-vous : Parking de la Forêt de  
Colomiers  
Maison des Chats, chemin de Sélery**

Comité de quartier Les Hauts de Colomiers  
VILLE DE COLOMIERS  
leshautsdecolomiers@quartiers-colomiers.fr

www.quartiers-colomiers.fr  
**COLOMIERS**

## Les Brigades Vertes

À partir de septembre prochain, le Comité de quartier mettra en place des Brigades vertes. Il souhaite associer à cette initiative le « Les Citoyens en Culottes Courtes » de la Maison Citoyenne.

Par ailleurs, les membres jugent essentiel de sensibiliser les habitantes et les habitants à la propreté de l'espace public et au respect des consignes de tri. Dans cette perspective, ils souhaitent mettre en place des actions de sensibilisation. Un stand d'information pourrait notamment être organisé à l'occasion des Flâneries Culturelles de l'Aussonnelle.

## Projet de collecteur de canettes

Un premier contact a été établi avec le Lycée Eugène Montel afin de présenter le projet à l'équipe éducative. Une réunion est en cours de programmation entre la Responsable pédagogique du lycée, les professeurs intéressés, les membres du Comité de quartier et le Pôle Vie Citoyenne. Cette rencontre visera à partager les objectifs du projet et à convenir ensemble d'un calendrier de mise en œuvre. La date reste à confirmer par l'établissement, mais la réunion devrait se tenir courant juin.

Le lancement opérationnel du projet est envisagé à partir du mois d'octobre. Le lycée a en effet indiqué que le mois de septembre, en raison de la rentrée scolaire, n'est pas favorable à l'initiation de nouvelles actions. Il préfère attendre octobre pour pouvoir accompagner les élèves dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, I. COHEN-TANUGGI a proposé la création d'un collecteur en bois et plexiglas. Ce type de contenant pourrait être fabriqué par le Club de Prévention Jeunesse, qui dispose d'un atelier bois. Un premier échange est à prévoir avec le Club afin d'évaluer leur intérêt pour ce projet.

## III. L'ORGANISATION DU COMITÉ

---

### ⇒ Les réunions informelles

Afin que le Comité puisse se réunir en toute autonomie, une convention devra être établie avec la Maison Citoyenne, et des membres référents devront être désignés pour assurer le retrait des clés.

- C. DUMON
- V. DIDON
- G. ROUQUETTE

### ⇒ La communication

Il a été validé que, lors des envois de courriels par le Pôle Vie Citoyenne, les adresses électroniques de l'ensemble des membres soient visibles.

La Ville de Colomiers met à la disposition des Comités de quartier des boîtes mail dédiées, permettant aux habitantes et habitants de contacter directement le Comité de leur secteur. Ces adresses sont visibles et accessibles sur tous les supports de communication des Comités de quartier et via les formulaires de contact du site Internet des Comités de quartier.

@ : [leshautsdecolomiers@quartiers-colomiers.fr](mailto:leshautsdecolomiers@quartiers-colomiers.fr)

La gestion de cette boîte mail est assurée par les membres du Comité. Une procédure, accompagnée de codes d'accès, est en place. Ces codes ne seront communiqués qu'aux membres référents pour cette mission.

- L. BARTHES
- V. DIDON
- C. DUMON

A.-L. COHEN transmettra la procédure ainsi que les codes de connexion aux membres référents. Elle tient à rassurer le Comité en précisant que le Pôle Vie Citoyenne assure une veille régulière sur ces boîtes mail.

#### IV. AGENDA

- **21 mai, 16h-17h** : « La Tournée du climat et de la Biodiversité », visite guidée avec des scientifiques, Maison des Transitions Écologiques



- **22 mai, 15h-19h** : Forum « Énergie maîtrisée, économies assurées », Maison Citoyenne de la Naspe



- **24 mai, 8h-12h** : Stand des Comités de quartier au Marché de plein vent

- **13 juin, 18h-00h** : Repas-partagé des Comités de quartier, Centre de Loisirs du Cabirol. Les membres sont conviés ainsi que leur conjoint(e) et leurs enfants.
- **6 septembre** : Journée des Nouveaux Columérins et Forum des Associations
- **7 septembre** : Course des Boulevards
- **13 septembre** : Stand des Comités de quartier au Marché de plein vent
- **20 septembre** : World Clean Up Day

**Fin de réunion : 21h**

Date de la prochaine réunion informelle : **Mercredi 21 mai à 18h30, Maison Citoyenne de la NASPE.**